



HAL
open science

Master Expertise économique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Expertise économique. 2014, Université Paris-Est Marne-La-Vallée - UPEM. hceres-02040498

HAL Id: hceres-02040498

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040498>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Expertise économique

de l'Université Paris-Est
Marne-la-Vallée - UPEM

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Etablissement déposant : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - EPEM

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Expertise économique

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA150008418

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris-Est Marne-la-Vallée 5 Bld. Descartes, Champs sur Marne, 77454, Marne La Vallée, Cedex 2

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Cette mention propose une formation d'expert économique dans deux domaines : l'emploi et le développement. Les connaissances scientifiques transmises concernent principalement les méthodes de traitement de données et d'expertise ainsi que les cadres d'analyse économique propres aux thèmes ciblés (c'est-à-dire l'économie du travail et les ressources humaines d'une part, la croissance et le développement d'autre part). Professionnellement, à l'issue de cette formation, les diplômés doivent être en mesure notamment d'évaluer les politiques de l'emploi et de concevoir et de mettre en application des projets de développement. Parallèlement, la mention propose une formation à la recherche. Il s'agit de préparer les étudiants à la réalisation d'une thèse de doctorat. Cette mention est accessible en formation initiale et en formation continue.

La mention est composée de deux spécialités en seconde année de master (M2). Une spécialité est orientée vers les thématiques de l'emploi et des compétences. L'autre spécialité est dédiée au développement et à la mise en œuvre de projets à dimension internationale. Au niveau de la première année de master (M1), les enseignements sont composés d'un large tronc commun et de cours spécifiques rattachés aux spécialités.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les compétences ciblées par cette formation sont clairement identifiées. Elles sont en adéquation avec les attentes pour une formation de ce niveau. Elles doivent permettre l'accès à des postes de niveau cadre supérieur. Les connaissances scientifiques abordées sont adaptées aux objectifs poursuivis par cette formation.

La mention propose, au niveau M1, un tronc commun centré sur la formation aux techniques quantitatives appliquées. Le positionnement de ce tronc commun est cohérent puisqu'il se situe à l'intersection des compétences requises dans chaque spécialité. La mutualisation au sein de cette formation est donc bonne. En outre, trois cours font l'objet d'une mutualisation avec la mention *Management*. Au niveau M1, des cours optionnels permettent une ouverture progressive des étudiants vers l'une des deux spécialités de la mention. L'équilibre entre les matières rattachées à chacune des spécialités est bon. Pour chaque spécialité, l'articulation entre le niveau M1 et le niveau M2 est bonne.

L'organisation des enseignements correspond aux objectifs affichés. Elle conduit à une orientation progressive entre les deux spécialités. Toutefois, l'absence de cours consacré à la préparation à la recherche (au niveau M2) rend plus délicate la poursuite en doctorat à l'issue de cette formation. Certaines informations concernant les enseignements (volume, contenu, crédits) ne sont pas fournies dans le dossier.

En M1, l'enseignement des langues est composé d'un cours d'anglais d'un volume conséquent (60 heures). Dans la spécialité *Expertise de l'emploi et des compétences*, un cours d'anglais est intégré à la formation. Dans la spécialité *Expertise du développement et management de projets internationaux*, les cours sont intégralement dispensés en anglais. Ceci constitue un point fort de cette formation. Des efforts particuliers sont également réalisés sur le plan des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement, à travers la pratique des logiciels de statistique ou d'économétrie.

L'acquisition des compétences préprofessionnelles s'effectue principalement à travers deux canaux : la réalisation d'un stage et la prise en charge de cours par des intervenants provenant du monde professionnel. Un stage est programmé en M2 dans chacune des spécialités. Un travail d'étude et de recherche est réalisé en M1. Au niveau de cette première année de master, une faible proportion des enseignements est réalisée par des intervenants professionnels. Au niveau M2, une part significative des enseignements est dispensée par des intervenants professionnels, notamment dans la spécialité *Expertise du développement et management de projets internationaux* (47 % contre 20 % dans la spécialité *Expertise de l'emploi et des compétences*). Cette progression correspond à la logique de spécialisation et de professionnalisation progressives.

Les étudiants susceptibles de suivre cette formation en M1 ont généralement suivi une licence d'économie-gestion. Pour la spécialité *Expertise du développement et management de projets internationaux*, une sélection est opérée sous la forme d'une répartition des candidats retenus entre le niveau M1 et le niveau M2. De nombreux étudiants provenant de l'étranger candidatent pour cette spécialité du fait de l'enseignement en anglais.

La mention constitue un débouché pour la licence d'économie-gestion de l'université. De ce point de vue, elle est bien positionnée dans l'offre de formation de l'établissement. Sa situation relativement à la mention *Management* davantage orientée vers la gestion est également satisfaisante. La spécialité *Expertise de l'emploi et des compétences* est complémentaire de l'offre de formation régionale. La place de la spécialité *Expertise du développement et management de projets internationaux* est intéressante du fait de la thématique originale qu'elle aborde. Cependant, elle subit la « concurrence » du parcours international proposé (en co-habilitation au niveau M2) à l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne.

La mention est adossée au laboratoire Erudite. Ceci se retranscrit principalement par une large participation des membres de ce laboratoire aux enseignements. Les thèmes abordés dans les deux spécialités correspondent aux thèmes de recherche du laboratoire.

La spécialité *Expertise de l'emploi et des compétences* bénéficie de relations avec certains cabinets privés ainsi qu'avec des instituts publics (Institut national de la statistique et des études économiques, direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques, Pôle Emploi). Ces relations se traduisent par la prise en charge de cours par des intervenants issus de ces organisations ainsi que par des offres de stage. Dans la spécialité *Expertise du développement et management de projets internationaux*, des relations existent avec des sociétés dont le domaine d'activité est lié au développement. Elles se matérialisent notamment par des interventions dans la formation. En outre, il existe un séminaire de recherche de stage et d'emploi.



La spécialité *Expertise du développement et management des projets internationaux* est co-habilitée avec l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne. Cette co-habilitation se traduit par la composition d'une équipe pédagogique mixte entre ces deux établissements. L'intégralité des cours se déroulant à Paris-Est Créteil, la mention ne bénéficie pas véritablement de la dynamique générée par cette spécialité.

La spécialité *Expertise du développement et management des projets internationaux* bénéficie d'un partenariat avec l'Université de Freiberg (Allemagne) qui se concrétise par des échanges réguliers d'étudiants. Aucune relation institutionnelle internationale n'est mentionnée concernant la spécialité *Expertise de l'emploi et des compétences*.

Les effectifs sont faibles notamment au niveau M1 où le nombre d'étudiants inscrits est inférieur à 20. Ces chiffres révèlent une faible attractivité de la mention et/ou une sélection à l'entrée dissuasive (pour la spécialité *Expertise du développement et management de projets internationaux*, la sélection oriente certains candidats vers une inscription au niveau M1).

Le taux de réussite en M1 est d'environ 63 %. Le taux de réussite dans la spécialité *Expertise du développement et management de projets internationaux* est bon (environ 88 %). En revanche, dans la spécialité *Expertise de l'emploi et des compétences*, le taux de réussite est relativement faible (autour de 70 %). Ces données sont élaborées sur un nombre réduit de promotion (deux) du fait de la refonte de la mention en 2010.

L'analyse de l'insertion des diplômés est assez limitée. Ceci s'explique en partie par la mise en place récente de la mention. Aucune étude portant sur la nature des emplois occupés par les diplômés n'est réalisée.

La composition de l'équipe pédagogique est adaptée aux objectifs poursuivis. L'équilibre entre intervenants académiques et professionnels est bon. Le choix des intervenants est également pertinent : enseignants-chercheurs de bon niveau, spécialisés dans les thématiques abordées et intervenants professionnels travaillant dans les secteurs concernés. Aucun renseignement n'est fourni à propos des moyens administratifs. Il n'existe pas de dispositif de pilotage spécifique à la mention.

Le dossier est plutôt bien présenté. Cependant, quelques informations sont manquantes. En particulier, l'analyse de l'insertion professionnelle des étudiants semble être effectuée uniquement de manière ponctuelle et non pas régulièrement. Aucune donnée n'est fournie pour la spécialité *Expertise du développement et management de projets internationaux*. Cette absence exprime le fait que la spécialité est gérée de manière quasiment exclusive au sein de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne. Par ailleurs, la fiche descriptive des enseignements manque de précision, notamment en ce qui concerne les volumes horaires.

- Points forts :
 - La formation est solide (en termes de connaissances transmises).
 - L'équipe pédagogique est de bon niveau.
 - La structure de la mention est cohérente.

- Points faibles :
 - Les effectifs sont faibles.
 - La mention est fragilisée par la mise en place d'une co-habilitation déséquilibrée de la spécialité *Expertise du développement et management de projets internationaux* avec l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne.
 - Aucun dispositif de pilotage n'est mentionné au niveau de la mention.
 - Le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés est insuffisant.

- Recommandations pour l'établissement :

Un dispositif de pilotage pourrait être mis en place au niveau de la mention. Un tel dispositif pourrait s'avérer particulièrement utile pour appréhender les difficultés liées à la faiblesse des effectifs et au déséquilibre dans l'organisation de la co-habilitation de la spécialité *Expertise du développement et management de projets internationaux* avec l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne.

Les effectifs de la spécialité *Expertise du développement et management de projets internationaux* (universités de Paris-Est Marne-la-Vallée et de Paris-Est Créteil Val de Marne) sont majoritairement composés d'étudiants non-francophones. Au niveau M1, une formation renforcée par des enseignements en anglais pourrait permettre d'accroître le nombre d'étudiants francophones poursuivant dans la spécialité *Expertise du développement et management de projets internationaux* (avec enseignements exclusivement en anglais). Une telle mesure pourrait être susceptible de renforcer l'attractivité de la mention au niveau M1 et de rééquilibrer les inscriptions entre les deux établissements au niveau M2.



Un suivi plus systématique de l'insertion professionnelle des diplômés pourrait être effectué. Une analyse des catégories d'emplois occupés pourrait être réalisée.

Les étudiants souhaitant s'orienter en doctorat pourraient bénéficier de cours spécifiques au dernier semestre.

Le cours mutualisé « Droit du travail » pourrait incorporer une dimension internationale afin d'intéresser la spécialité *Expertise du développement et management des projets internationaux*.



Evaluation par spécialité

Expertise du développement et management des projets internationaux

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris-Est Créteil Val de Marne, Centre Mail des Mèches, Créteil

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

Université de Paris-Est Marne-la-Vallée

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité forme des experts dans les domaines du développement économique et de la gestion de projets internationaux. Les diplômés devraient être en mesure de comprendre les mécanismes du développement et d'impulser des programmes de développement. La spécialité propose un ensemble d'enseignements fondamentaux en économie et techniques quantitatives ainsi que des applications de ces outils au traitement des questions liées au développement. Parallèlement, il est possible pour les diplômés de poursuivre leur cursus par la réalisation d'une thèse de doctorat.

L'objectif de la formation étant de préparer à des carrières internationales, les cours sont intégralement dispensés en anglais.

- Appréciation :

Cette formation associe deux compétences : l'une relevant de la science économique l'autre de la gestion. L'organisation des enseignements est cohérente. Le dispositif de formation par la recherche se limite à la possibilité de réaliser un mémoire de recherche. Les enseignements étant dispensés en anglais, la formation bénéficie d'un rayonnement international. Un autre point fort de cette spécialité concerne la pratique de logiciels de statistiques en économétrie. La spécialité bénéficie d'un partenariat avec l'Université de Freiberg (Allemagne) qui se concrétise par des échanges réguliers d'étudiants (dispositif concernant cinq étudiants).

Le positionnement thématique de la formation est excellent. Les chiffres des effectifs sont bons et une forte sélection à l'entrée est exercée. Cependant, peu d'étudiants sont issus de formations proposées dans l'établissement. Les données concernant l'insertion des diplômés sont plutôt favorables (taux d'emploi de 90 %). L'insertion professionnelle est bonne et les catégories d'emplois occupés correspondent aux attentes pour une telle formation. Cependant, ces résultats sont à prendre avec précaution : le taux de réponse aux enquêtes sur le devenir des étudiants est faible (22 %) et le salaire moyen obtenu est un peu faible (environ 1900 Euros) comparativement à la moyenne des salaires obtenus à l'issue d'une formation de niveau master dans l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (supérieure à 2100 Euros).

L'équipe pédagogique est compétente : les enseignants-chercheurs sont de bon niveau et les intervenants professionnels ont des domaines d'activité en adéquation avec la formation. Le conseil de perfectionnement est composé de l'ensemble des chargés de cours (aux niveaux M1 et M2).

La co-habilitation de cette spécialité entre les universités de Paris-Est Créteil Val de Marne et Paris-Est Marne-la-Vallée semble en partie déséquilibrée. En particulier, l'organisation des cours intégralement au sein de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne implique que l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée ne bénéficie que très marginalement de la dynamique créée par cette spécialité.



- Points forts :
 - La dimension internationale de la formation est importante tant au niveau des recrutements qu'au niveau des débouchés.
 - Le positionnement thématique est original.
 - L'équipe pédagogique est de bon niveau.

- Points faibles :
 - La préparation à la recherche est peu développée.
 - La spécialité est peu connectée avec les autres formations de la mention (*Expertise économique* de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne).

- Recommandations pour l'établissement Université Paris-Est Créteil Val de Marne :

Une formation à la recherche (séminaires, méthodologie) commune avec d'autres spécialités de la mention *Expertise économique* pourrait être utile pour les étudiants envisageant de poursuivre leur cursus en doctorat.

L'organisation de la co-habilitation de cette spécialité entre les universités de Paris-Est Créteil Val de Marne et Paris-Est Marne-la-Vallée pourrait être repensé afin de rétablir un certain équilibre dans l'organisation de ce diplôme et de générer une dynamique sur le site de Paris-Est Marne-la-Vallée.

L'insertion dans le parcours *International* des étudiants issus de formations de licence proposées à l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne pourrait être favorisée notamment par la mise en place de modules au niveau L3.

La recommandation précédente de l'AERES sur le développement de relations avec les ONG pourrait être formulée à nouveau.

- Recommandations pour l'établissement Université Paris-Est Marne-la-vallée :

Une formation à la recherche (séminaires, méthodologie) commune avec d'autres spécialités de la mention *Expertise économique* pourrait être utile pour les étudiants envisageant de poursuivre leur cursus en doctorat.

L'organisation de la co-habilitation de cette spécialité entre les universités de Paris-Est Créteil Val de Marne et Paris-Est Marne-la-Vallée pourrait être repensé afin de rétablir un certain équilibre dans l'organisation de ce diplôme et de générer dynamique sur le site de Paris-Est Marne-la-Vallée.

Les effectifs de la spécialité *Expertise du développement et management de projets internationaux* sont majoritairement composés d'étudiants nouveaux entrants. Au niveau M1, une formation renforcée par des enseignements en anglais pourrait permettre d'accroître le nombre d'étudiants francophones poursuivant dans la spécialité (avec enseignements exclusivement en anglais). Une telle mesure pourrait être susceptible de renforcer l'attractivité de la mention au niveau M1 et de rééquilibrer les inscriptions entre les deux établissements au niveau M2.

La recommandation précédente de l'AERES sur le développement de relations avec les ONG pourrait être formulée à nouveau.



Expertise de l'emploi et des compétences

- Périimètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université de Paris-est Marne-la-Vallée 5 Bld. Descartes, Champs sur Marne, 77454, Marne La Vallée, Cedex 2

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité forme essentiellement des experts dans le domaine de l'économie du travail et de l'emploi. Cette formation délivre des connaissances fondamentales en économie et techniques quantitatives. Elle propose également d'étudier des applications de ces outils au traitement de questions liées au travail et à l'emploi. Parallèlement, il est possible pour les diplômés de poursuivre leur cursus par la réalisation d'une thèse de doctorat. Cette spécialité est accessible en mode apprentissage.

- Appréciation :

Il s'agit d'une formation de qualité. L'organisation des enseignements est bonne et l'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs de bon niveau et d'intervenants issus du monde professionnels compétents. Un point positif réside dans la possibilité offerte aux étudiants de réaliser un stage dans un organisme de recherche. Une proportion non négligeable des étudiants (entre 10 % et 30 %) sont inscrits en mode apprentissage. L'aspect formation à la recherche occupe néanmoins une place insuffisante pour une spécialité à finalité professionnelle et recherche.

Les chiffres concernant l'insertion professionnelle des diplômés sont fluctuants (selon les enquêtes, le taux d'emploi se situe entre 50 % et 100 %) et portent sur un faible nombre de promotions. Les catégories d'emplois occupés par les diplômés ne sont pas connues. L'accès à la formation selon un mode apprentissage peut être un élément explicatif de l'amélioration récente des données portant sur l'insertion professionnelle.

L'attractivité de la spécialité demeure modérée (en moyenne une quinzaine d'inscrits). Les chiffres des effectifs traduisent néanmoins une amélioration probablement liée à l'accessibilité de la formation en apprentissage. Des efforts sont envisagés pour confirmer cette tendance (notamment par l'ouverture de cours permettant l'application des techniques enseignées aux domaines du marketing et de l'aménagement local).

Un conseil de perfectionnement a été établi depuis 2012.

- Points forts :

- L'équipe pédagogique est de bon niveau.
- La qualité de la formation est bonne.
- La spécialité est accessible en apprentissage.

- Points faibles :

- L'insertion professionnelle est fluctuante et les catégories d'emplois occupés ne sont pas renseignées.
- La formation à la recherche est peu développée.
- Les effectifs demeurent limités en dépit de la progression constatée.

- Recommandations pour l'établissement :

L'analyse du devenir des étudiants pourrait être améliorée (notamment avec des renseignements portant sur les catégories d'emplois occupés). Des réseaux d'anciens étudiants pourraient être constitués.

La formation à la recherche pourrait être renforcée par certains cours spécifiques ou la réalisation d'un mémoire de recherche. Les efforts liés à l'amélioration de l'attractivité de la formation sont à poursuivre.



Observations de l'établissement

Note d'accompagnement à la réponse de l'UPEM en date du 06 juin 2014

Éléments de réponse à l'AERES – Evaluation des formations

Les documents de l'évaluation par l'AERES, sur l'ensemble des formations pour lesquelles nous souhaitons une continuation dans le cadre de l'accréditation nous sont parvenus. Pour l'ensemble des rapports reçus et en dehors de réponses spécifiques par mention, il nous semble opportun d'apporter un certain nombre de remarques générales pour faire réponse à certaines objections récurrentes dans les analyses des experts.

En préambule de ces remarques, il est toutefois nécessaire de préciser le contexte dans lequel cette évaluation s'est menée. D'une part, il y a eu l'évolution du rôle de l'agence suite à la loi du 22 juillet 2013, et d'autre part, la variabilité des demandes quant à la constitution des dossiers à remettre ainsi qu'un certain flou engendré par la mise en place d'un nouveau mode d'évaluation de l'offre future (l'accréditation), conjoint à l'analyse *a posteriori*.

De ce fait, les composantes et les formations attachées ont été sollicitées à deux reprises, une première fois pour remplir un document très détaillé sur le bilan du contrat finissant et les données quantitatives sous-jacentes, puis une seconde fois pour dresser un bilan plus synthétique de la formation sur cette même période en y apportant des données complémentaires : par exemple le contenu des maquettes et la constitution des équipes pédagogiques.

Les documents remis à l'AERES ont donc été, pour chaque mention, une fiche bilan, un questionnaire quantitatif, un questionnaire qualitatif, et d'autres annexes si disponibles : fiche RNCP, ADD, conventions spécifiques. Pour chaque dossier déposé sur le site PELICAN, une fiche de synthèse, en en-tête du bilan, résumait l'ensemble des éléments du dossier. À la lecture des évaluations, il semblerait que certains des experts n'aient pas étudiés tous ces éléments.

De même, à la lecture des rapports des experts on note certains points préfigurant les attentes concernant la future offre. Par exemple : spécialisation progressive en licence, stage de pré-professionnalisation, etc. Si certaines formations étaient déjà dans cet esprit à l'UPEM, il est sans doute à ce stade prématuré de les évaluer sur ces points.

Sur la base des pièces fournies, l'agence a construit une expertise de laquelle ressort un ensemble de critiques communes à un grand nombre de formations. Ces observations méritent une réponse générale. Voici donc les points saillants et un début de réponse.

L'insertion professionnelle et le devenir des étudiants

L'UPEM a très tôt mis en place un observatoire de l'insertion professionnelle de ces étudiants, l'OFIPE, qui produit chaque année des données très précises sur l'insertion professionnelle des étudiants et sur leur devenir, sur un rythme qui correspond aux demandes ministérielles. Ces informations ont été jointes de façon systématique, or il s'avère que dans beaucoup d'évaluations, il est indiqué que ces données sont manquantes.

Une explication pourrait être que les données fournies sont les évaluations à 30 mois et ne permettent pas d'avoir des données récentes, mais, malheureusement ce choix ne relève pas de l'établissement. Si certaines formations ont complété les données à caractère officiel par d'autres éléments, la vice-présidence enseignements et professionnalisation (VPEP) a choisi de diffuser les informations chiffrées, collectées par l'OFIPE, correspondant aux critères ministériels.

La tenue de conseils de perfectionnements

Dans notre université, la moitié de nos formations sont ouvertes à l'apprentissage et un peu plus d'1/5 de nos effectifs sont des apprentis. Que les groupes soient constitués uniquement d'apprentis ou non, les CFA sont généralement organisateurs des conseils de perfectionnement, ce qui explique qu'ils ne soient pas mis en place directement par les formations.

Relations formations / entreprise

Comme pour le point précédent, les CFA sont une porte privilégiée pour les relations avec les entreprises. Dans de nombreuses formations, ils viennent en appui des responsables de composantes et de formation pour établir des liens avec le monde professionnel. Ceci n'apparaît pas forcément dans les bilans des formations. Une présentation générale du rôle des CFA aurait probablement dû être fournie.

Certification C2I

Il est fréquemment indiqué une faiblesse de certification C2I dans nos formations.

Les certifications C2I sont actuellement en plein développement et à ce jour la presque totalité des premiers cycles est concernée (IUT compris). Mieux, l'établissement est depuis cette année habilité à délivrer le C2I2e et réfléchit à ouvrir la certification de niveau deux à d'autres spécialités (nous envisageons la certification C2I2 ForCom).

Enseignement des langues

Tout d'abord, il est important de rappeler que notre université comme de nombreux établissements est en difficulté pour trouver des enseignants de langue, notamment des anglicistes, pour assurer des enseignements. En particulier, compte tenu des volumes très importants qu'il est nécessaire d'assurer, il est difficile de trouver des personnes pouvant accéder au statut de vacataire dans ces disciplines. Ce point a d'ailleurs donné lieu à une remarque de la cour des comptes lors de l'audit de notre établissement, ce qui a amené à une gestion encore plus rigoureuse de cette question.

Pour autant, l'établissement a cherché à contourner ce problème et à diversifier les modes d'accès à l'apprentissage des langues en développant un accès massif à la plate forme « Tell Me More ». Cet accès permet aux usagers de pratiquer l'anglais (mais il existe d'autres langues accessibles) soit seuls soit accompagnés par un enseignant.

Internationalisation

Là encore, l'apprentissage est un facteur discriminant pour accéder à la mobilité. La seule voie pour internationaliser les parcours est dans ce cadre, le voyage d'étude, difficile à mettre en œuvre (moyens financiers, rythme de l'alternance) même si certaines formations ont pu y parvenir.

Dans un même temps, l'équipe de la VPEP, et les services concernés, développent de nouveaux partenariats internationaux en essayant de mettre la mobilité étudiante en avant.

Evaluation des enseignements et des formations

La lecture des rapports montre un déficit concernant l'évaluation des enseignements. A ce jour, plusieurs expérimentations ont été menées, de façon variable et l'équipe de direction est en réflexion sur les axes possibles pour développer une politique globale concernant ces évaluations (choix des outils, modes d'exploitation ...).

Ouverture des formations à la VAE

Il est indiqué à de nombreux endroits l'absence de VAE sur certains diplômes. Il faut malgré tout noter que l'ensemble de notre offre de formation est ouverte à la VAE. Certains diplômes étant plus difficiles à obtenir par ce biais, il est souvent proposé aux candidats sur ces derniers une reprise d'étude (éventuellement via une VAP) assortie le cas échéant d'une VAE partielle.

Observations à l'évaluation de l'AERES concernant la mention de master:

Expertise économique

L'insertion professionnelle et le devenir des étudiants

L'UPEM a très tôt mis en place un observatoire de l'insertion professionnelle de ces étudiants, l'OFIPE, qui produit chaque année des données très précises sur l'insertion professionnelle des étudiants et sur leur devenir, sur un rythme qui correspond aux demandes ministérielles. Ces informations ont été jointes de façon systématique, or il s'avère que dans beaucoup d'évaluations, il est indiqué que ces données sont manquantes.

Une explication pourrait être que les données fournies sont les évaluations à 30 mois et ne permettent pas d'avoir des données récentes, mais, malheureusement ce choix ne relève pas de l'établissement. Si certaines formations ont complété les données à caractère officiel par d'autres éléments, la vice-présidence enseignements et professionnalisation (VPEP) a choisi de diffuser les informations chiffrées, collectées par l'OFIPE, correspondant aux critères ministériels.

Gilles ROUSSEL
Président
Université Paris-Est Marne-la-Vallée

